

Québec, le 18 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 mars 2018, la députée de Joliette déposait un extrait de pétition adressé à l'Assemblée nationale demandant de remédier à la situation dans les meilleurs délais en élaborant une politique permettant à un parent ou à un substitut sécurisant d'accompagner un enfant lors des transferts par avion-hôpital en y affectant les ressources nécessaires.

Le 15 février dernier, j'ai annoncé mon intention de procéder à une modification de la politique visée de manière à favoriser l'accompagnement parental dans le cadre du Programme d'évacuations aéromédicales du Québec. Des travaux sont donc en cours.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 18-MS-02067